

La MDAS utilise vos données personnelles dans le seul but de vous tenir informés de ses actualités. Conformément au RGPD (entré en vigueur le 25 mai 2018), ces données strictement confidentielles ne sont en aucun cas transmises à un tiers.

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en envoyant un mail à communication@mdas.org



Maison
Des **A**ssociations
de **S**trasbourg

MDAS.org



L'écho des associations n°89 Novembre 2018

Sommaire

- ▶ [Le mot des administrateurs](#)
- ▶ [Les rendez-vous et le soutien à la vie associative par la MDAS](#)
- ▶ [Actualités](#)
- ▶ [Appels à projets, prix, concours, etc.](#)
- ▶ [Les petites annonces associatives](#)

Le mot des administrateurs

Tous les ans, le mois de novembre est placé sous le signe du « Mois de l'Economie Sociale et Solidaire » (ESS) dans l'ensemble des régions de France.

L'Economie Sociale et Solidaire, ce sont des structures qui développent des activités ayant une finalité sociale autre que celle de partager les bénéfices financiers.

Les mutuelles, les coopératives ou les associations font toutes partie de la grande famille de l'ESS.

Le « Mois de l'ESS » agit ainsi comme un véritable propulseur de notoriété pour des manifestations de natures différentes : portes ouvertes, conférences, forums, formations, rendez-vous festifs, ...

Chaque année, le programme des nombreux événements qui composent ce mois est mis en ligne par la Chambre Régionale de l'ESS du Grand Est : <http://www.lemois-ess.org/accueil-decouverte/p2.html> ou <http://www.cress-grandest.org/fr/mois-de-l-ess.html>.

Profitez de ce mois de novembre pour (re)découvrir l'ESS et rencontrer les nombreuses structures qui font vivre et dynamisent notre région au quotidien !

[Retour au sommaire](#) ▲

Permanences Comptabilité/Fiscalité – jeudis 08 et 22 novembre 2018

Ces permanences ont pour objectif de venir en aide gracieusement et en toute confidentialité aux associations qui le souhaitent, en leur apportant des réponses pratiques et pointues sur des questions de fiscalité et de comptabilité.

Uniquement sur rendez-vous, elles sont animées par un expert-comptable et ont lieu dans les locaux de la maison des associations en moyenne deux jeudis par mois (le 1^{er} et le 4^{ème} jeudi du mois).

- Pour consulter les dates de permanence, [cliquez ICI](#)

Mardi 20 novembre de 16h30 à 20h – Les experts-comptables au service des associations

« Les experts-comptables au service des associations »

3 experts-comptables spécialisés dans les questions associatives répondent à vos questions !

La journée s'articulera autour d'*une plénière* et de *3 ateliers au choix*.

Entrée libre sur inscription.

>> Pour vous inscrire, cliquez [ICI](#) (**avant le 16 novembre 2018**)

>> Pour télécharger le programme de la journée : 

Lieu : Maison des associations, 1a place des orphelins – 67000 Strasbourg

Bourse au bénévolat : Publiez et consultez gratuitement des offres de bénévolat en ligne !

Vous souhaitez **donner de votre temps** à une association, mais ne savez pas où vous adresser ? Votre association a des difficultés à **mobiliser des bénévoles**, ponctuellement ou sur la durée ?

Connectez-vous sans plus tarder à notre [« Bourse au bénévolat »](#) !

Simple d'utilisation et fonctionnant sur le principe de la publication d'annonces en ligne, la « Bourse au bénévolat » offre la possibilité :

- **aux associations strasbourgeoises** : de diffuser leurs offres de recherche de bénévoles
- **aux particuliers** : de trouver une mission de bénévolat qui répond à leurs attentes.

Ce service est gratuit pour les particuliers et les associations membres de la MDAS (à jour de cotisation). Si vous n'êtes pas membre, vous pouvez bien sûr le devenir !

➤ Pour en savoir plus : projets@mdas.org

Formation des bénévoles avec Alsace *Mouvement associatif*

L'association Alsace *Mouvement associatif* organise tout au long de l'année des formations à destination des bénévoles associatifs, en partenariat avec la Maison Des Associations de Strasbourg (MDAS).

En novembre 2018, 4 formations sont organisées dans ce cadre à la MDAS :

- **Les règles fiscales applicables aux associations** (Mardis 6 et 13 novembre 2018, de 18h30 à 21h30)
- **Levée de fonds, mécénat : découvrir les fondamentaux** (Mercredis 7 et 14 novembre 2018, de 18h30 à 21h30)
- **La comptabilité associative – niveau 2** (Jeudis 8, 15 et 22 novembre de 18h30 à 21h30)
- **La responsabilité de l'association et des dirigeants** (Mercredis 28 novembre et 05 décembre 2018, de 18h30 à 21h30)

➤ **Vous pouvez vous inscrire en ligne dès à présent :**
<http://www.alsacemouvementassociatif.org/index.php/formations> !

[Retour au sommaire](#) ▲

Actualités

Recommandation

Une fois n'est pas coutume ... Le numéro 239 de La Tribune Fonda, consacre toute sa revue aux **dynamiques de l'engagement**. Nous, qui sommes engagés dans les associations de diverses manières, savons que celles-ci sont des acteurs centraux de l'engagement, qu'elles contribuent au bien commun et qu'elles relèvent les défis de manière continue pour que demain « le monde ne se défasse »¹, pour paraphraser Albert Camus.

➤ **Source et dossier complet** à lire dans « La Tribune Fonda, la revue qui éclaire le futur du monde associatif et de l'ESS », N° 239, septembre 2018, www.fonda.asso.fr (disponible en lecture sur place au Centre de ressources de la Maison des Associations).

¹ Albert Camus, « Discours de Stockholm (10 décembre 1957) », in *Conférences et discours (1936 – 1958)*, p.337

• Responsabilité civile de l'association

Il est utile de rappeler de loin en loin la responsabilité des associations en l'illustrant d'un exemple.

En l'espèce, le cas présenté ici dans la [newsletter Juris actualité N°322 de Juris Editions](#) concerne un comité d'entreprise. Mais cela pourrait tout aussi bien concerner une association. Elles sont nombreuses à prévoir et proposer ce type d'activité.

« Une personne a été victime d'un accident lors d'une activité de karting organisée par le comité d'entreprise de son employeur. Les juges déclarent le comité d'entreprise, en sa qualité d'organisateur, **entièrement responsable du préjudice** pour manquement à son obligation d'information. Précisément, il a choisi de ne pas souscrire l'assurance individuelle proposée par le propriétaire du circuit et n'a pas vérifié si sa propre assurance couvrirait l'activité de karting organisée par lui. ».

De là l'importance pour l'organisateur – qui peut être une association – de **vérifier ce que couvre l'assurance souscrite** et si elle ne couvre pas l'activité de karting, d'en informer les participants et de les rendre vigilants à ce qu'ils souscrivent une assurance individuelle couvrant les dommages corporels qu'ils pourraient subir de par cette activité.

- **Référence** : [CA Bordeaux, 21 juin 2018, n°17/01986](#)
- **Source** : Newsletter Juris actualités, N°322, 11/10/2018, Juris Editions

• La diversification des ressources...

... est depuis plusieurs années un « must » pour les associations. La recherche de financements s'est grandement complexifiée et s'oriente de plus en plus vers le **financement privé**. Aujourd'hui **la part des financements publics et privés s'est inversée**, et les financements privés représentent **51% du budget**. Dans cette part, les dons et le mécénat ne représentent qu'une petite part, ce qui permet d'espérer une progression. Il existe de nombreuses possibilités à la disposition des petits donateurs : le **micro-don**, la **carte bancaire solidaire** et le **réseau monétique social et solidaire, Sylha**.

Le **micro-don** se décline de trois manières : à la caisse, en arrondissant aux centimes supérieurs la somme de l'achat, le micro-don sur salaire et celui à partir du relevé bancaire. A côté de ceux-ci, plusieurs banques proposent une carte bleue solidaire, et « [Engagement solidaire](#) » en a dressé une liste sur son site.

Enfin, **Sylha** est en train de développer le premier moyen de paiement sans contact citoyen qui finance des projets locaux, à l'heure où le paiement sans contact s'envole ; un « crowdfunding » sans douleur pour les initiatives locales. La capacité utopique serait de reverser plus de 4 milliards d'euros par an ... cela augure de belles promesses pour le monde associatif !

Il reste que la meilleure façon de donner est **l'engagement bénévole** pour celles et ceux qui ont du temps et l'envie d'être « embarqués » dans un projet.

- **Références** :
 - [Liste des cartes bancaires solidaires](#)
 - [Sylha, réseau monétique citoyen, social et solidaire](#)
- **Sources** :
 - [Enquête « La générosité des Français – 22^{ème} édition – Novembre 2017 »](#)
 - [Lettrasso](#), N° 748, 15/10/2018, Lettre d'information hebdomadaire de [www.loi1901.com](#)

• RGPD et protection des données personnelles : à l'épreuve du réel

Depuis le 25 mai 2018 et l'entrée en vigueur du **RGPD (règlement général de la protection des données)** et la **loi relative à la protection des données personnelles (L. no 2018-493 du 20 juin 2018, art. 7)**, qui confère plus de pouvoir de sanction à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), **toute organisation – y compris les associations – qui protégerait insuffisamment certaines données personnelles, encoure le risque d'être sanctionnée pécuniairement** par la formation restreinte de la CNIL.

Un exemple : « la CNIL a été informée, en novembre 2017, de l'existence d'un incident de sécurité sur le site Internet d'une association qui conduisait à rendre librement accessibles les données des personnes suivant des cours de français qu'elle organisait ». Plusieurs contrôles, en ligne et dans les locaux de l'association, entre décembre 2017 et début 2018, ont révélé que la violation de données était possible et que celle-ci donnait accès à 413 144 documents. **L'association a été sanctionnée pécuniairement d'un montant de 30 000 € par la formation restreinte de la CNIL** qui a estimé que l'association avait manqué à son obligation de sécurité des données personnelles.

➤ Références :

- [L. no 2018-493 du 20 juin 2018, art. 7](#)

- [Commission nationale de l'informatique et des libertés, délibération n° 2018-010, 6 septembre 2018](#)

➤ Pour lire l'[article complet](#)

➤ Source : Newsletter Juris actualité, N° 324, 24/10/2018, Juris Editions

Actualités

• Le mois de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

Le mois de l'Economie Sociale et Solidaire lance sa **11^{ème} édition** consécutive **du 06 novembre au 09 décembre 2018 !**

Cet évènement met en lumière les acteurs de l'ESS, les valeurs et les actions qu'ils portent à travers tout le territoire.

➤ Pour en savoir plus sur le [« Mois de l'ESS »](#)

➤ Source : Lettre d'information « Zig et zag » – octobre-novembre 2018, www.zigetzag.info/

• Le Mouvement associatif tire la sonnette d'alarme...

... et les associations qui sont acteurs de terrain le vivent au quotidien : **l'emploi associatif, et par là même les associations, sont en danger. 12 500 emplois associatifs ont disparu en 2017** et moins d'associations franchissent le pas en devenant employeur (6 500 en 2017, contre 8 000 en moyenne pour la période 2012-2016). Le système actuel de contrats aidés, c'est-à-dire le « **Parcours Emploi Compétence (PEC)** », est **pénalisant pour les structures à but non lucratif** : les contrats sont ciblés sur certains demandeurs d'emploi et l'obligation de formation de la personne est plus contraignante.

Le Mouvement associatif recentre le débat en rappelant que **l'accompagnement des personnes très en difficulté sur le marché de l'emploi n'est pas le rôle des associations**, la seule vraie valeur ajoutée de l'association étant le projet associatif. Il est nécessaire, voire vital, de penser une **réelle politique de soutien à l'emploi associatif** « parce que le secteur associatif contribue à l'économie française et est une part de notre modèle social et démocratique ». **Les associations représentent 3,2 % du PIB et pèsent pour 1,8 million de salariés.**

A l'heure où se prépare le projet de loi de finances pour 2019, il est nécessaire de **prévoir une aide à l'emploi associatif**, un **soutien direct aux emplois associatifs** qui ont une utilité sociale réelle, et une **reconnaissance réelle du poids des associations** dans l'économie et la société françaises. Toutefois, le doute est permis, car, malgré le travail mené sur le chantier de la co-construction entre les acteurs associatifs et l'Etat, le remaniement du gouvernement n'a pas été l'occasion de donner toute sa place à la vie associative par la création d'un **ministère dédié**.

- Pour rappel : [Le travail sur le chantier national « vie associative »](#)
- **Sources** :
 - [Recherches & Solidarités – 16^{ème} édition – La France associative 2018](#)
 - [Note du Mouvement associatif – 18 septembre 2018](#)
 - **Newsletter Juris actualités**, N°323, 18/10/2018, « Emploi associatif », Delphine Castel, Juris Editions

Actualités de fonds ...

... pour vous permettre d'assurer la gestion et le fonctionnement de votre association de manière éclairée !

• [Le « Bien Vieillir »](#)

Savez-vous que **27 % des 60 ans et plus n'utilisent jamais Internet**, soit environ 4 millions de personnes, plus d'un quart des plus de 60 ans !

À l'occasion du 1^{er} octobre, journée internationale des personnes âgées, les Petits frères des Pauvres ont publié un **rapport consacré à l'exclusion numérique des personnes âgées**, dans lequel ils font part de **quatorze recommandations** pour lutter contre l'isolement relationnel dû à cette **fracture numérique**.

- [Découvrir le rapport](#)
- **Source** : Newsletter spéciale de La Fonda, 01/10/2018, « Fabrique associative, plateforme d'intelligence collective », www.fonda.asso.fr

[Retour au sommaire](#) ▲

Appels à projets, prix, concours, etc.

Cette rubrique répertorie les appels à projets arrivant à échéance.

Pour consulter les appels à projets ayant une date butoir ultérieure et les appels à projets permanents, rendez-vous sur notre site internet : http://www.mdas.org/index.php?q=appel_projets

Appel à projets "Mobilisés contre le racisme, l'antisémitisme, la haine et les discriminations anti-LGBT" – DILCRAH

Cet appel à projets a pour but de soutenir les actions à portée territoriale qui s'inscrivent dans les objectifs du "plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme 2018-2020" et du "plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT".

>> Date de clôture de l'appel à projets : 05 novembre 2018

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2z2gDCy

Appel à projets – CDC Développement Solidaire

Animée depuis 1985 par des salariés de la Caisse des Dépôts et de ses filiales, l'association a pour objectifs d'apporter un soutien financier à la réalisation de projets de solidarité internationale destinés à améliorer les conditions de vie des populations dans les pays les moins avancés, d'agir en partenariat avec des associations françaises expérimentées dans les domaines de la santé, de l'éducation ou du développement de l'économie locale, de s'assurer que les habitants sont parties prenantes à la définition et à la réalisation de ces projets, d'entreprendre des actions d'information sur les pays concernés.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 15 novembre 2018

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2reBDW4

Appel à solutions – Fondation France TV

Cet appel à projets vise à retenir des projets d'innovation sociale à fort impact au service de l'égalité des chances dans le domaine de l'audiovisuel et du numérique. Il a pour objectif de faire émerger des réponses nouvelles à des besoins existants peu ou mal satisfaits.

>> Date de clôture de l'appel à projets : 21 novembre 2018

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2RhAPrV

Concours national 2019 – Fondation La France s'engage

Ce concours soutient des projets d'innovation sociale développés par des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ces projets doivent avoir un objectif de changement d'échelle, qui inclut une stratégie d'essaimage. Tout au long du processus de sélection, les projets sont évalués sur la base de 4 critères par des jurés indépendants : impact social, innovation sociale, capacité de changement d'échelle, efficacité démontrée.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 28 novembre 2018**

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2q9XY3K

Appel à projets 2018 "Contrat de Ville" – Ville et Eurométropole de Strasbourg

Cet appel à projets s'adresse à des associations, des collectivités territoriales et des établissements publics qui mènent des actions dans les quartiers prioritaires de la Ville (QPV).

>> **Dates de clôture de l'appel à projets : 30 novembre 2018, 1er avril 2019**

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2PfWfs5

>> **Contact :**

Secrétariat du guichet commun du Contrat de ville, 03 68 98 69 41 ou contratdeville@strasbourg.eu

Appel à projets – Fondation SEVE

Soucieux de développer les compétences de savoir-être et de vivre ensemble chez les jeunes, la Fondation SEVE subventionne chaque année des projets qui œuvrent dans ce domaine. Ils doivent s'adresser à des enfants ou des adolescents dans l'objectif de développer chez eux des compétences de savoir-être (accueil des émotions, confiance en soi, discernement...) et de vivre ensemble (empathie, écoute des autres, solidarité...).

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 15 décembre 2018**

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2EL5XyB

>> **Contact :** Claire Broussal, contact@fondationseve.org

Prix du Waldeck – Le Mouvement associatif

Les "Prix du Waldeck" ont pour objectif d'apporter un soutien à des démarches originales mises en place par les associations au niveau interne autour de 4 enjeux majeurs : l'emploi, l'engagement, les coopérations plurielles et les pratiques numériques.

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 17 décembre 2018**

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2yVG8FC

Appel à projets – Fonds de dotation "Les Petites Pierres"

Cet appel à projets est ouvert aux associations qui soutiennent les personnes, foyers et structures éprouvant des difficultés particulières à faire face à leur facture énergétique et/ou à disposer d'un confort suffisant dans leur logement. Il s'adresse également aux porteurs de projets souhaitant mettre en œuvre des solutions pour combattre le phénomène des passoires énergétiques (caisse d'avance pour les rénovations, travaux d'isolation, formation aux écogestes, ...)

>> **Date de clôture de l'appel à projets : 31 décembre 2018**

>> Pour en savoir plus : bit.ly/2PllrfK

Retrouvez encore plus d'appels à projets sur notre [site internet](#) !

Emplois

Strass'Iran

L'association **Strass'Iran** recherche **un(e) coordinateur(trice) associatif(ive)** en CDD - PEC (Parcours Emploi Compétences) de 12 mois (20h par semaine).

>> Pour consulter la fiche de poste :



AVA Habitat et Nomadisme

L'association **AVA Habitat et Nomadisme** recherche **un(e) médiateur(trice) social(e)** en CDD de 2 mois à temps plein (35h).

>> Pour consulter la fiche de poste :



>> Poste à pourvoir dès que possible !

Humanis

Le collectif Humanis recherche en Contrat à durée déterminée d'insertion de 24 heures hebdomadaires, pour une durée de 6 mois :

- **un(e) [agent technique \(multimédia\)](#)**
- **un(e) [agent administratif \(Services aux associations\)](#)**

[Retour au sommaire](#) ▲

Contact : 03 88 25 19 39

Directeur de la publication : Mathieu Cahn
Responsable de la publication : Patrick Gerber

Désabonnement à la newsletter : communication@mdas.org

Lettre électronique envoyée par la Maison Des Associations de Strasbourg
1a place des orphelins 67000 STRASBOURG